

REGLEMENT DU TROPHEE SENIORS ET DU BREIZH SENIORS TROPHY

LES 28 ET 29 AVRIL 2016

Cette épreuve est conforme au cahier des charges des « trophées Séniors » 2016 de la FFGolf

FORMULE DE JEU

36 trous en stroke play, 18 trous par jour :

1^{er} jour : premier tour

2^{ème} jour : deuxième tour

INDEX

- **Trophée Séniors (stroke play) Badge fédéral obligatoire**

	<u>Index</u>	<u>formule</u>	<u>repères</u>
<i>Messieurs</i>	< à 15,5	stroke play	blanc
<i>Dames</i>	< à 18,5	stroke play	bleu

- **Breizh Séniors Trophy**

	1^{ère} série			2^{ème} série		
	<u>Index</u>	<u>formule</u>	<u>repères</u>	<u>index</u>	<u>formule</u>	<u>repères</u>
<i>Messieurs</i>	<à 15,5	stroke play	blanc	> à 15,4	stableford	jaune
<i>Dames</i>	<à 18,5	stroke play	bleu	> à 18,4	stableford	rouge

INSCRIPTIONS

Par écrit à l'adresse suivante :

**A.S Golf de Cornouaille
Manoir du Mesmeur
29940 LA FORET FOUESNANT**

Avant le 24 avril 2016, à l'aide du bulletin ci-joint, accompagné d'un chèque du montant de l'engagement.

LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs et joueuses admis à participer au Trophée Séniors est limité à 144 joueurs de mai à août, 120 joueurs en avril et septembre et 96 joueurs en octobre.

- Les participants seront retenus dans l'ordre du mérite National Séniors, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Séniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Les Wild Cards autorisées pour le club organisateur sont limitées à 10.

TARIFS

Membres de l'A.S : 20 euros

Extérieurs : 80 euros

Comprenant la journée d'entraînement la veille de l'épreuve selon les horaires fixés par le club.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'épreuve le joueur doit :

- Etre licencié de la FFGolf ou d'une fédération étrangère connue.
- Répondre aux exigences des Règles du statut d'amateur.
- Avoir 50 ans ou plus pour les Dames et les messieurs la veille de l'épreuve.
- Etre titulaire d'un certificat de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.
- Etre en possession de son badge fédéral (*uniquement pour le Trophée Séniors*).
- Les joueurs n'ayant pas de badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le « Breizh Seniors Trophy »

ORDRE DES DEPARTS

- 1^{er} tour : ordre des index
- 2^{ème} tour : ordre inverse des résultats du 1^{er} tour

Les départs lors des 2 journées seront dans l'ordre :

1. Les 1ères séries
2. Les 2^{èmes} séries

Si l'organisateur le souhaite il peut mélanger les 1ères séries du « Trophée » et du Breizh Seniors Trophy ».

Tout forfait devra être notifié, par écrit, au plus tard 5 jours à minuit avant le 1^{er} tour. Après cette date, le montant de l'engagement restera acquis au club organisateur.

DEPARTAGE

En cas de d'égalité pour l'attribution du titre Dames ou Messieurs : Play-off, trou par trou.

En cas d'impossibilité absolue de terminer ou de commencer le play-off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le ou la lauréate.

PRIX / DOTATION

Une dotation sera attribuée aux lauréats.

La remise des prix aura lieu à la fin de l'épreuve au club-house.

BULLETIN D'INSCRIPTION

TROPHEE SENIORS et BREIZH SENIORS TROPHY

GOLF DE CORNOUAILLE

28 & 29 avril 2016

*Paiement par chèque de préférence, libellé à l'ordre de :
Association Sportive du Golf de Cornouaille*

Je m'inscris au :

- TROPHEE SENIORS
- BREIZH SENIORS TROPHY

Si je n'ai pas le badge fédéral je serai inscrit d'office au « Breizh Seniors Trophy »

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Club : _____ Index : _____

Numéro de licence : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ @ _____

Bulletin à retourner avec le montant de l'engagement avant le 24 avril 2016 à :

**A.S Golf de Cornouaille
Manoir du Mesmeur
29940 LA FORET FOUESNANT
secretariatas@golfdeornouaille.com**